

BOURSE MOBILITÉ

pour les étudiants inscrits en dernière année d'études en soins infirmiers dans une école en Belgique effectuant leur stage en province de Luxembourg, en vue de les soutenir dans le cadre de leurs déplacements liés aux stages.

FORMULAIRE DE DEMANDE

1. Identité du bénéficiaire

Nom : Prénom :

Numéro de compte bancaire :

Nom et prénom titulaire du compte bancaire **IBAN** :

Adresse **du domicile** (rue, n°, localité) :

Code postal : GSM:

Mail :

Les données ne seront strictement utilisées qu'à des fins d'octroi de la bourse mobilité.

2. Documents à transmettre

Ce formulaire est à transmettre accompagné **de l'attestation de stage signée et cachetée par l'école, d'une copie de votre carte d'identité, de la preuve de votre inscription en dernière année d'études en soins infirmiers dans une école en Belgique**, à la Cellule d'Accompagnement des Professionnels de la Santé de la Province de Luxembourg.

3. Déclaration sur l'honneur

Le soussigné :

- Certifie ne pas être bénéficiaire d'un programme octroyant un statut de travailleur en formation (Projet 600, #ChoisisLesSoins, etc.)
- Confirme que les informations et tous les documents soumis pour l'examen de la demande sont sincères et exacts ;
- Autorise l'administration provinciale à solliciter tout renseignement utile, exclusivement en lien avec le traitement de la bourse ;
- Avoir pris connaissance du règlement dans son entièreté (consultable sur le site internet de la Province de Luxembourg).

Toute fausse déclaration entraîne le droit pour la Province de Luxembourg d'arrêter l'examen du dossier et de réclamer les sommes déjà perçues.

Date :

Signature de l'étudiant
(ou du responsable légal) :

ATTESTATION DE STAGE

Ce document, complété par l'étudiant, doit être signé et cacheté par l'école au sein de laquelle il est inscrit en soins infirmiers.

Nom et prénom de l'étudiant :

Nom de l'école :

Adresse de l'école (Rue, n°, localité) :

Année d'étude en 2024-2025 :

Nombre total de semaines de stages effectuées en province de Luxembourg :

Signature de l'autorité compétente (école) :

Cachet de l'école :

A renvoyer au plus tard le 31 août 2025 : Province de Luxembourg – Cellule d'Accompagnement des Professionnels de la Santé – Square Albert 1er 1 à 6700 Arlon ou par mail à l'adresse suivante : caps@province.luxembourg.be

Ça, c'est la Province !



www.province.luxembourg.be

Editeur responsable :

Pierre-Henry GOFFINET, Directeur général provincial
Place Léopold 1 - 6700 Arlon